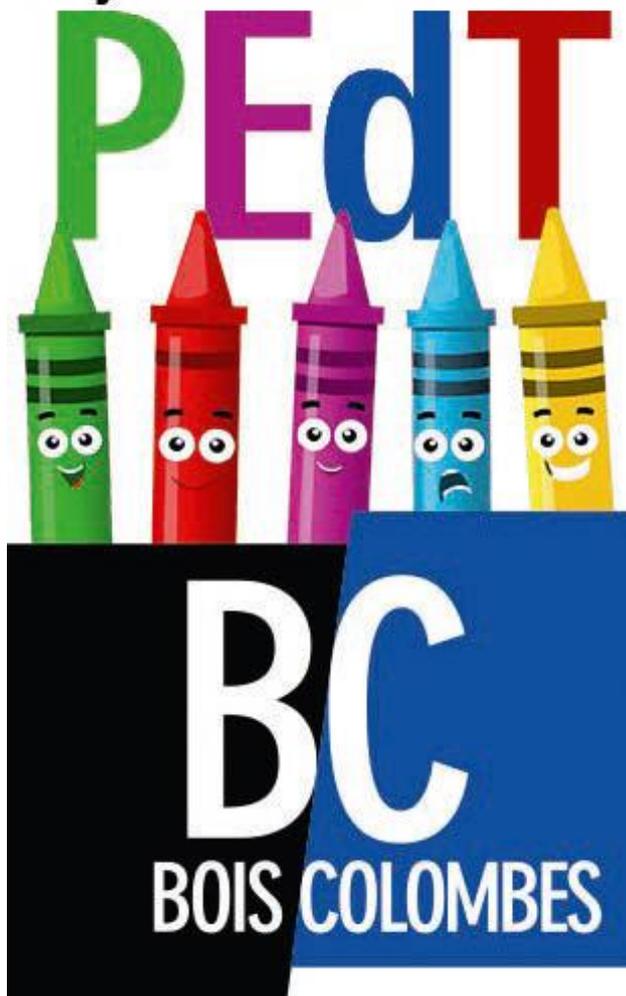


Projet Éducatif Territorial



# PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL 2019 -2021

COPIL n°11 du 1<sup>er</sup> décembre 2020



## ORDRE DU JOUR

LA SEMAINE SCOLAIRE EN PRIMAIRE

POINT SUR LES ACTIONS « PEDT »

LE PLAN MERCREDI

LES PROCHAINES ETAPES



# LA SEMAINE SCOLAIRE EN PRIMAIRE

## LA SEMAINE SCOLAIRE

### Les constats

- ✓ Une organisation des « modules » difficile dans le temps imparti avec une pratique effective d'environ 30 à 40 mn (*16h30 – 18h00 mais avec la passation, le goûter, le déplacement sur les lieux d'activité*)
- ✓ Une demande récurrente de beaucoup d'enfants pour changer plus souvent d'activités au cours de l'année
- ✓ Une confusion des familles perduraient entre les activités d'initiation et de découverte des temps périscolaires et les activités proposées par les associations sur les temps extrascolaires

***Un accueil périscolaire du soir qui s'adapte ...***

# LA SEMAINE SCOLAIRE

## En maternelle

Du lundi au jeudi, il est proposé à chaque enfant 3 « clubs » dont :

- 2 présents chaque jour : **L'Espace ludique** et les « p'tits musclés »
- 1 différent chaque soir : **La débrouille** (manipulations diverses), **La belle planète** (activités liées à l'environnement, jardinage, recyclage, ...), **Tempo** (musique), **La palette magique** (les couleurs);

Le vendredi un club « **expression - théâtre citoyen** » (spectacles interactifs des animateurs autour du Savoir Vivre Ensemble)



### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR EN MATERNELLE « LES 3 MINI-CLUBS »



Accueil spécial pour les enfants de PS de Septembre à Novembre **Découverte de mon école**

Accueil spécifique permettant, à travers des jeux, de découvrir et d'identifier les repères de leur environnement avec les animateurs référents des groupes (camarades, locaux, règles de vie, ...)

*...En élémentaire*

L'année est fractionnée en périodes (de vacances à vacances) avec 6 à 7 semaines d'activités.

A chaque période, 4 « clubs » sont proposés aux enfants : **expression, activités manuelles, jeux collectifs, et espace ludique**. Un planning des activités proposées est établi annuellement.

Le choix du club se fait par l'enfant lui-même, avant chaque période, lors de la pause méridienne ou auprès du directeur périscolaire pour les enfants qui ne déjeunent pas à l'école.



ACCUEIL  
PÉRISCOLAIRE  
DU SOIR

Nouveauté

Les « modules » deviennent « **LES 4 CLUBS** »

Les **LUNDIS, MARDIS, JEUDIS** et  **VENDREDIS**  
Vos enfants auront le **choix** entre **4 CLUBS** :

**CLUB 1 « Espace ludique »**



Jeux de société, lecture, jeux de construction, ...

**CLUB 2 « Manuel »**



Peinture, dessin, sculpture, gravure, ...

**CLUB 3 « Jeux collectifs »**



Jeux de coopération, d'opposition, initiation à différents sports, ...

**CLUB 4 « Expression »**



Votre enfant pourra s'inscrire aux **Clubs** **durant la pause méridienne**,  
en début de chaque période (5 périodes, de vacances à vacances)  
ou **auprès de la direction périscolaire** si l'enfant ne déjeune pas à l'école.

Un récapitulatif sera affiché à l'attention des familles au début de chaque  
période

Projet Éducatif Territorial

**PEdT**



**BC**

BOIS COLOMBES

COFIL n°11 du 1<sup>er</sup> décembre 2020

# POINT SUR LES ACTIONS « PEDT »



## LES ACTIONS

### Action 2

# ***Encourager l'apprentissage du « Savoir vivre ensemble » et de la citoyenneté***

Les actions retenues par le groupe de travail (réunion du 16 novembre)

#### **Elaborer un parcours citoyen pour les 0-25 ans**

Autour du parcours citoyen « Éducation nationale », développer les valeurs éducatives autour de différentes thématiques : Valeurs républicaines et laïcité ; Égalité entre les sexes et du respect mutuel, acceptation de la différence ; Prévention et lutte contre toutes les formes de discriminations ; Prévention et lutte contre le harcèlement ; Éducation à l'environnement et au développement durable; Éducation aux médias et à l'information

Règles de vie commune entre temps scolaire et périscolaire

Favoriser la connaissance du Conseil Municipal des Jeunes et valoriser les actions mises en œuvre

Favoriser et développer la présence d'enfants / jeunes lors des cérémonies patriotiques

#### Echéance

Présentation du « parcours citoyen » lors du prochain COPIL (mai) pour une mise en œuvre en septembre 2021 (certaines actions déjà réalisées ou devant l'être d'ici septembre 2021 seront poursuivies ou mises en œuvre.

### ***Développer et promouvoir les actions d'éducation à la santé***

Les actions retenues par le groupe de travail (réunion du 24 novembre)

- Elaboration du « parcours santé » de la petite enfance jusqu'au collège permettant à chaque enfant / jeune d'être interpellé, sensibilisé sur tous les axes liés à la santé (en lien avec la prévention) ;

Avec deux déclinaisons :

- L'usage des écrans
- La nutrition /l' équilibre alimentaire

Ce parcours sera établi en lien avec le parcours santé de l'Éducation nationale.

- Formalisation et développement du travail transversal entre les professionnels de la santé (petite enfance – primaire – collège) : transmission et partage d'information, ...

Echéance

- Présentation du « parcours santé » avec les deux déclinaisons « usage des écrans » et « nutrition » lors du prochain COPIL (mai) pour une mise en œuvre en septembre 2021 (certaines actions déjà réalisées ou devant l'être d'ici septembre 2021 seront poursuivies ou mises en œuvre.

### ***Proposer une offre de loisirs diversifiée et accessible à tous***

#### **Déclinaisons en plusieurs temps sur plusieurs axes**

- Plan mercredi (*détaillé ultérieurement*)
- Offre municipale vacances « globale, cohérente et annuelle » (*réunion du 9 décembre*)
  - Détermination des objectifs pédagogiques par tranche d'âge ⇨ type d'offre
  - Elaboration d'un programme annuel
- Lien avec l'offre associative

#### Échéance

- Mise en œuvre d'une offre commune (sport, culture, enfance) pour les vacances de printemps 2021 et d'été 2021 (*avec un lien avec notamment les stages de réussite scolaire*)
- Programme d'une offre globale pour l'année 2021 - 2022

### ***Définir les modalités de concertation entre les acteurs éducatifs et élaborer des dispositifs communs***

- Des modalités d'échanges plus structurées :
  - Des points réguliers avec l'inspectrice de l'Éducation nationale et des temps de travail partagés ;
  - Une journée de « pré rentrée » commune à tous les encadrants en primaire ;
  - Une rencontre en début d'année avec les chefs d'établissement secondaires ;
  - Des partages d'information plus réguliers avec les APE ;
  
- Le renforcement ou la mise en œuvre de passerelles
  - Entre petite enfance et enfance ;
  - Entre enfance et jeunesse ;
  - Entre professionnels de la santé ;
  - Entre culture – sport – enfance
  
- L'élaboration d'une **charte de la communauté éducative** formalisant le rôle de chaque acteur dans la coéducation, de la cohérence des différents temps sur le plan pédagogique mais aussi organisationnel (*règles de vie commune, partage des locaux, ...*)

#### Echéance

- Validation par tous les partenaires de la charte avant juin 2021 pour une mise en œuvre complète en septembre 2021

### *Elaborer un plan de formation en lien avec les objectifs du PEdT*

- Formation pour accompagner les actions mises en œuvre (*réunion du 14 décembre*)
  - En lien avec la prévention
  - En lien avec la santé (*utilisation des écrans ; les gestes de secours ; ...*)
  - En lien avec la qualité des activités (*plan mercredi*)
  - La prise en charge des enfants en situation de handicap (*réseau SAIS 92*)
  
- Temps d'échanges entre les différents acteurs (enseignants, éducatrices jeunes enfants, animateurs, ATSEM, éducateurs sportifs, infirmières, conseillers d'éducation...) permettant **un partage des compétences**.
  
- Développement des ressources** de formation (*fédérations sportives, ...*)

#### Échéance

- Mise en œuvre de formation au fil de l'eau au cours de l'année 2021
- Plan de formation (avec éventuellement des financements spécifique) pour l'année 2022.

### *Favoriser les initiatives locales pour soutenir les jeunes dans leur professionnalisation*

*(groupe de travail le 15 décembre)*

#### Réseau « stages »

- Favoriser l'accueil des jeunes dans les services de la Ville pour des stages
  - Elaboration d'une « charte d'accueil » avec les missions proposées ;
- Structurer un réseau

#### Échéance

- Elaboration d'une « charte d'accueil » pour septembre 2021

### Action 13

# ***Développer l'accueil et le suivi des collégiens et lycéens « décrocheurs » et « exclus temporairement »***

La Ville participe depuis la rentrée de septembre à **un groupe de travail départemental** sur le sujet

*(groupe de travail le 15 décembre)*

- Elaboration d'une convention d'accueil avec les établissements secondaires ;**  
*La circulaire 2011-111 du 01/08/2011 indique que l'établissement est responsable de l'élève durant le temps de l'exclusion. Il ne peut donc pas se déplacer au BIJ sans être couvert d'une convention avec les parents et l'établissement. Dans l'attente de la rédaction de cette convention, les informateurs jeunesse proposent d'accueillir les élèves exclus au sein de l'établissement directement.*
  
- Développement des services municipaux d'accueil (avec accompagnement des encadrants) ;**

### ***Adapter les supports d'information aux besoins des familles***

*(groupe de travail le 8 décembre)*

- Elaborer d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants ;
- Organiser l'affichage dans les structures ;
- Développer et structurer la communication via le portail famille ;

#### Échéance

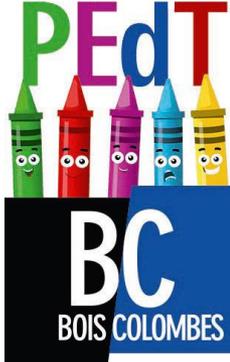
- Affichage « structuré » en janvier 2021
- Livret pour les nouveaux arrivants disponible au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021
- Communication dans le cadre du déploiement portail famille

# ***Favoriser la simplification des démarches administratives & Accompagner les familles***

- Déploiement du portail famille
- Modalités d'accompagnement, d'information des familles (*groupe de travail le 3 décembre*)
  - ❖ Accueil dans les écoles ;
  - ❖ Accès à un poste informatique avec accompagnement ;
  - ❖ Communication spécifique ;
  - ❖ Réseau « interprètes »

### Échéance

- Accompagnement de certaines familles directement dans l'école pour les aider à effectuer les inscriptions périscolaires (*mars – avril*)
- Développement des modalités d'inscriptions via le portail pour les activités périscolaires 2021- 2022 (*mai 2021*)
- Mise en place du réseau « interprètes bénévoles » pour septembre 2021



# LE PLAN MERCREDI





## L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI

Les quatre axes de la charte :

- ❑ Complémentarité et cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant ;
- ❑ Accueil de tous les publics ;
- ❑ Mise en valeur des richesses du territoire ;
- ❑ Développement d'activités éducatives de qualité

Quatre objectifs généraux des projets pédagogiques retenus

- Favoriser le **développement physique et physiologique** de l'enfant prenant en compte le **rythme** de chaque niveau d'âge ;
- Développer durant les temps de la vie quotidienne ainsi que des actions plus ponctuelles sur le **« vivre ensemble »** permettant à chacun de trouver sa place au sein d'un groupe ;
- Organiser une **transition et une cohérence** entre le temps scolaire et périscolaire.
- **Informers les familles** sur les projets et les impliquer tout au long de l'année ;



## L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI

Action 1

Action 2

Action 4

Action 5

Action 7

Action 8

Action 9

Action 14

Accompagner l'enfant dans sa construction et son rapport aux autres  
Développement physique et psychologique  
Qualité des activités  
Transitions cohérentes  
Découverte du patrimoine et des infrastructures  
Information et implication des familles



## L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI

### Accompagner l'enfant dans sa construction et son rapport aux autres

En **élémentaire** un axe « **Vivre ensemble** » avec des projets autour de la **cohésion** (*septembre à novembre*) et autour de la **différence** (*novembre à décembre*). Puis en 2021, la **sensibilisation à l'environnement**, la **découverte du patrimoine** et **nourrir le corps et l'esprit** (*jeux sportifs et collectifs et activités culturelles*)

Chaque accueil périscolaire abordera ce thème en lien avec les supports définis avec les équipes d'animation.

En **maternelle**, chaque mois, une thématique est déclinée :

- |                                       |                         |                   |                    |
|---------------------------------------|-------------------------|-------------------|--------------------|
| • mois de septembre et règles de vie. | ▶ cohésion, coopération | • mois de janvier | ▶ sécurisation     |
| • mois d'octobre                      | ▶ locomotion            | • mois de février | ▶ expression       |
| • mois de novembre                    | ▶ manipulation          | • mois de mars    | ▶ éco-citoyenneté  |
| • mois de décembre                    | ▶ imaginaire            | • mois de avril   | ▶ motricité        |
|                                       |                         | • mois de mai     | ▶ citoyen du monde |
|                                       |                         | • mois de juin    | ▶ autonomie        |



## L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI

### Développement physique et psychologique

Chaque mercredi les enfants **choisissent** leur activité à travers un **panel** d'ateliers différents, les **jeux collectifs** et sportifs ont une **large place**.

*La crise sanitaire ne permet pas cette année d'organiser des jeux inter-centres autour de différents sports comme envisagé.*

### Qualité des activités

Un **plan de formation** sur deux ans va être déployé autour de **deux axes** permettant de perfectionner et ou de compléter le panel et la qualité des activités proposées :

- L'un autour de la **pédagogie** en développant les différentes caractéristiques du métier d'animateur (connaissance des besoins des différentes tranches d'âge, le positionnement et le rôle de l'animateur, ...)
- L'autre orienté vers la **technicité des ateliers** par des échanges de compétences et la formation par des professionnels de différents secteurs.



# L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI

## Des transitions cohérentes

Il a été évoqué d'organiser un mercredi-passerelle au mois de juin avec les enfants de crèche devant intégrer l'école lors de la prochaine rentrée scolaire.

A l'étude également un mercredi-passerelle avec le service Jeunesse et le groupe de CM2 des accueils périscolaires qui pourrait s'articuler autour d'un projet « expression » (palissade du parc Pompidou)



## L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI

### Découverte du patrimoine et des infrastructures

Des **sorties** sont organisées dans les **différents parcs de la ville** permettant aux enfants des trois secteurs de la ville de **découvrir les autres quartiers** à travers des espaces de jeux.

Un travail transversal avec les responsables de la direction de l'action culturelle et du service des sports, initié en 2019, reste à développer afin **d'optimiser** les différentes possibilités de créneaux dans les **gymnases** et les **espaces culturels**.

Un projet autour de l'anniversaire des **125 ans** de la **création de la commune** sera développé sur l'ensemble des sites et intégré dans le planning des mercredis, **favorisant** la **découverte** de la Ville,



# L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI

## Information et implication des familles

Afin d'apporter **plus de visibilité** aux familles, les **projets** ont été **découpés** sur l'ensemble des accueils périscolaires, positionnés sur un **calendrier**, qui sera affiché, **répertoriant** les périodes, les objectifs et thèmes abordés.

**Un livret** répertoriant les objectifs et le fonctionnement des différents temps périscolaires sera **distribué aux familles**.

La **prochaine étape** sera d'adapter ce **livret** en condensé de **manière ludique** par des dessins d'enfants ou sous forme de bande dessinée.

Un **trombinoscope** à l'entrée de l'accueil périscolaire permet aux familles de se familiariser avec les **animateurs** du site.

Le projet de la mise en œuvre d'une **communication télévisuelle** en projetant des images de la journée à l'entrée de l'établissement, permettrait aux familles de mieux appréhender les différents moments de la journée et le déroulement des activités.

Projet Éducatif Territorial

**PEdT**



**BC**  
BOIS COLOMBES

COFIL n°11 du 1<sup>er</sup> décembre 2020

# LES PROCHAINES ETAPES



## LES PROCHAINES ETAPES

**Décembre 2020 – Janvier 2021 → Groupes de travail**

**Février 2021 → Envoi d'un point d'étape**

**Mars – Avril 2021 → Groupes de travail**

**Mai → COPIL n° 12**

**Information complémentaire :** Le PEdT est valable 3 ans à compter de la signature du dernier partenaire. Pour Bois-Colombes, Monsieur le Préfet a signé la convention le 1<sup>er</sup> aout 2019.

Le PEdT de Bois-Colombes peut être développé **jusqu'au 30 juillet 2022**. En outre, un avenant peut être sollicité, afin de finaliser les actions mais aussi d'en assurer l'évaluation.